

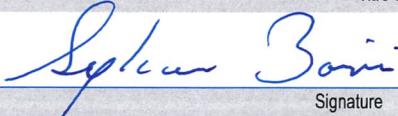
E Gouvernance (suite)

Membres du conseil d'administration et du comité de direction (y compris les membres qui ont quitté leurs fonctions au cours de l'exercice financier)
(Si l'espace est insuffisant, imprimez une page supplémentaire.)

Nom de famille (selon l'acte de naissance)	Prénom	Fonctions	Départ
VIGER	MARTIN	GÉRANT D'AFFAIRES, S.F.T.	<input checked="" type="checkbox"/>
BOIVIN	SYLVAIN	COMITÉ D'EXAM/GÉRANT D'AFFAIRES, S.F.T.	<input type="checkbox"/>
FORTIN	MATTHEW	PRÉSIDENT	<input type="checkbox"/>
BOUCHER	ROBERT	VICE-PRÉSIDENT	<input type="checkbox"/>
GUÉRARD	ALEXANDRE	SECRETAIRE ARCHIVISTE/M.EXÉCUTIF	<input type="checkbox"/>
POIRIER	FÉLIX	MEMBRE EXÉCUTIF	<input checked="" type="checkbox"/>
FORTIER	REMI	MEMBRE EXÉCUTIF	<input type="checkbox"/>
SIMARD	JONATHAN	MEMBRE EXÉCUTIF	<input type="checkbox"/>
LAURENDEAU	STEVE	MEMBRE EXÉCUTIF	<input type="checkbox"/>
BÉRUBÉ	STÉPHANE	MEMBRE EXÉCUTIF	<input type="checkbox"/>
POUDRIER	CAROLINE	MEMBRE SYNDIC/SEC.ARCHIVISTE	<input type="checkbox"/>
BARRETTE	YAN	MEMBRE SYNDIC	<input type="checkbox"/>
LEGRAND	ALEXANDRE	MEMBRE SYNDIC	<input type="checkbox"/>
LEVESQUE	MARTIN	CONDUCTEUR	<input type="checkbox"/>
PAQUET	GUILLAUME	SERGEANT D'ARME	<input type="checkbox"/>
COUSINEAU	MARC	COMITÉ D'EXAMEN	<input type="checkbox"/>
GIGUÈRE	PIER-OLIVIER	COMITÉ D'EXAMEN	<input type="checkbox"/>
			<input type="checkbox"/>

F Déclaration formelle du président ou du directeur général

Je déclare que tous les renseignements fournis dans cette déclaration et ses annexes, s'il y a lieu, sont véridiques et complets et je comprends que le fait de transmettre sciemment un renseignement faux ou inexact constitue une infraction à la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20).

BOIVIN, SYLVAIN	GÉRANT D'AFFAIRE, S.F.T.
Nom de famille, prénom (selon l'acte de naissance)	Titre ou fonction du signataire
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">03 fév 2022</div> <small>Date</small>	 <small>Signature</small>

G Publication et transmission de la déclaration

Publication de la déclaration

La déclaration sera publiée sur le site Internet du ministère du Travail (www.travail.gouv.qc.ca) en vertu du deuxième alinéa de l'article 93.1 de la Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (RLRQ, chapitre R-20).

Transmission de la déclaration

La déclaration doit être acheminée aux coordonnées indiquées ci-dessous, accompagnée des états financiers vérifiés.

Par courrier :

Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale
 Direction de l'information sur le travail
 3175, chemin des Quatre-Bourgeois, local 105b
 Québec (Québec) G1W 2K7

